

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2024-412 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES AUX CLÔTURES ET AUX TERMOPOMPES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 13 août 2024, le conseil municipal a adopté le règlement mentionné en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 17 septembre 2024.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche